

Justificatif généré le 15/07/2024

Support de parution :



Date de parution : 15/07/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301571523087-2024J01542_2024-06-28
N° d'annonce : 19301571523087-2024J01542_2024-06-28

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 28 JUIN 2024

ADMEA INVESTISSEMENT

Siège social : 266 Avenue Daumesnil, 75012 Paris
448268953 R.C.S. Paris

Activité : non communiquée

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY , prononce en date du 28/06/2024 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31/05/2024 désigne Administrateur SCP Abitbol & Rousselet prise en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 Ave Hoche 75008 PARIS et la SELARL AJAssociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire Asteren prise en la personne de Me Axel Chuine 14/16 rue de Lorraine 93000 BOBIGNY et la SELARL BALLY MJ 69 Rue d'Anjou, 93000 BOBIGNY , Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc